

Le thème principal

((Le rôle de l'autorité judiciaire dans la réalisation des objectifs du millénaire))

Résumé sur

La politique nationale, les législations et les tendances relatives au maintien de la paix et de la prospérité

Lors de la Rencontre de concertation tenue en 2007 sur le Rôle de l'Autorité Judiciaire dans la Réalisation des Objectifs du Millénaire Pour le Développement

Présenté par Dr Faiz Altarawnah

Membre du Conseil d'Al-Ayan -Royaume hachémite de Jordanie

La paix, le développement et la démocratie constituent un trio qui se réagissent positivement et se compliment mutuellement et que chaque facteur soutient les deux autres. En cas de l'absence de la démocratie, il n'y aura pas de développement durable car les différences entre les couches sociales augmentent à mesure de créer une dominance et une coercition.

Le respect total des principes de la Loi internationale et des principes et des objectifs du Protocole des Nations Unies et de la primauté du Droit au niveau national sont les facteurs principaux de la réalisation du progrès politique, économique, et social afin d'atteindre le développement durable et la lutte contre la pauvreté et la faim.

C'est important d'adopter des politiques adéquates qui répondent aux besoins des peuples qui sont basées sur le respect des droits de l'homme notamment le droit au développement, à la vie décent, à la protection du pauvreté, de la faim et de la vie dans un monde de paix et de sécurité.

En tant que parlementaires et représentants des Sénats et des Parlements de l'Afrique et du Monde Arabe, nous confirmons notre conviction de la nécessité d'unifier les efforts pour établir un Monde de paix et de prospérité ce qui protège les intérêts communs de nos pays par le biais de la coopération régionale et internationale dans le but d'atteindre le progrès et la paix en prélude de la réalisation des objectifs du nouveau millénaire.

Nous assumons une grande responsabilité envers nos peuples quant à la promotion des valeurs de la tolérance, de la justice, de l'égalité, de la liberté et de la consolidation du dialogue comme principe sur lequel nous devons résoudre tous nos problèmes, nos disputes et nos préoccupations. Nous devons également réévaluer la formulation de nos

législations et nos lois qui éliminent la violence et le terrorisme, l'extrémisme tout en encourageant nos gouvernements d'adopter les accords internationaux qui contribuent à la consolidation de la paix, de la sécurité au niveau international ce qui affecte négativement le renforcement du progrès et de la paix.

Notre réunion constitue une base importante dans la promotion des blocs législatifs régionaux afin d'unifier les efforts dans le traitement des questions urgentes, la coordination des positions et l'établissement des liens importants avec les autres regroupements législatifs afin d'atteindre la justice et la coopération. Cette réunion contribue à établir une opinion parlementaire commune sur les exigences du maintien de la paix et de la sécurité au niveau régional et international et l'établissement d'une perspective compréhensive de la démocratie, des droits de l'homme et d'autres questions économiques et sociales relatives au processus de développement durable et des objectifs du nouveau millénaire.

La réalisation de la paix, de la sécurité et de la protection de la pauvreté et de la faim sont parmi les objectifs nobles de la Loi internationale et des organisations internationales qui sont apparues au bout du 19ème siècle et ont multiplié au 20ème siècle au niveau régional et international.

L'Association des Sénats, Shoora et Conseils Équivalents d'Afrique et du Monde Arabe joue un rôle dans la consolidation des relations de coopération et de coordination entre le Monde Arabe et l'Afrique dans tous les domaines.

En tant que parlementaires représentants des pays arabes et africains, nous devons mettre l'accent sur le danger du terrorisme qui perturbe la paix nationale, régionale et internationale menaçant la paix globale. Le terrorisme constitue un phénomène international qui se répend dans tous les pays sans exception ,voilà pourquoi tous les gouvernements et les

parlements doivent unifier leurs efforts pour affronter cette ennemie internationale qui menace notre paix et notre sécurité. Il est donc devenu urgent d'établir un système de sécurité au niveau international qui préoccupe de la lutte et de l'éradication du terrorisme.

La pauvreté, la faim, la misère, le chômage, l'absence de la mise en application de la démocratie sur le plan civilisationnel et humanitaire, l'injustice dans la distribution des ressources au niveau territoriale, la violation des droits de l'homme, la colonisation et l'occupation tout ces facteurs contribuent à propager le terrorisme et l'extrémisme dont le résultat est la destruction du processus de développement et de progrès menaçant la paix globale.

Il nous incombe, en tant que parlementaires, de mettre l'accent sur l'importance du règlement compréhensif et équitable des conflits internationaux, notamment le conflit israélo-palestinien pour s'en sortir de la rancœur et de la répulsion des politiques favorisant l'occupation et le recours à la force au lieu du dialogue pour régler des disputes. C'est évident que la solution militaire ne sera jamais suffisante pour mettre fin au terrorisme et pour cela, nous affirmons l'importance d'aider le peuple palestinien pour atteindre tous ses droits et établir son État indépendant.